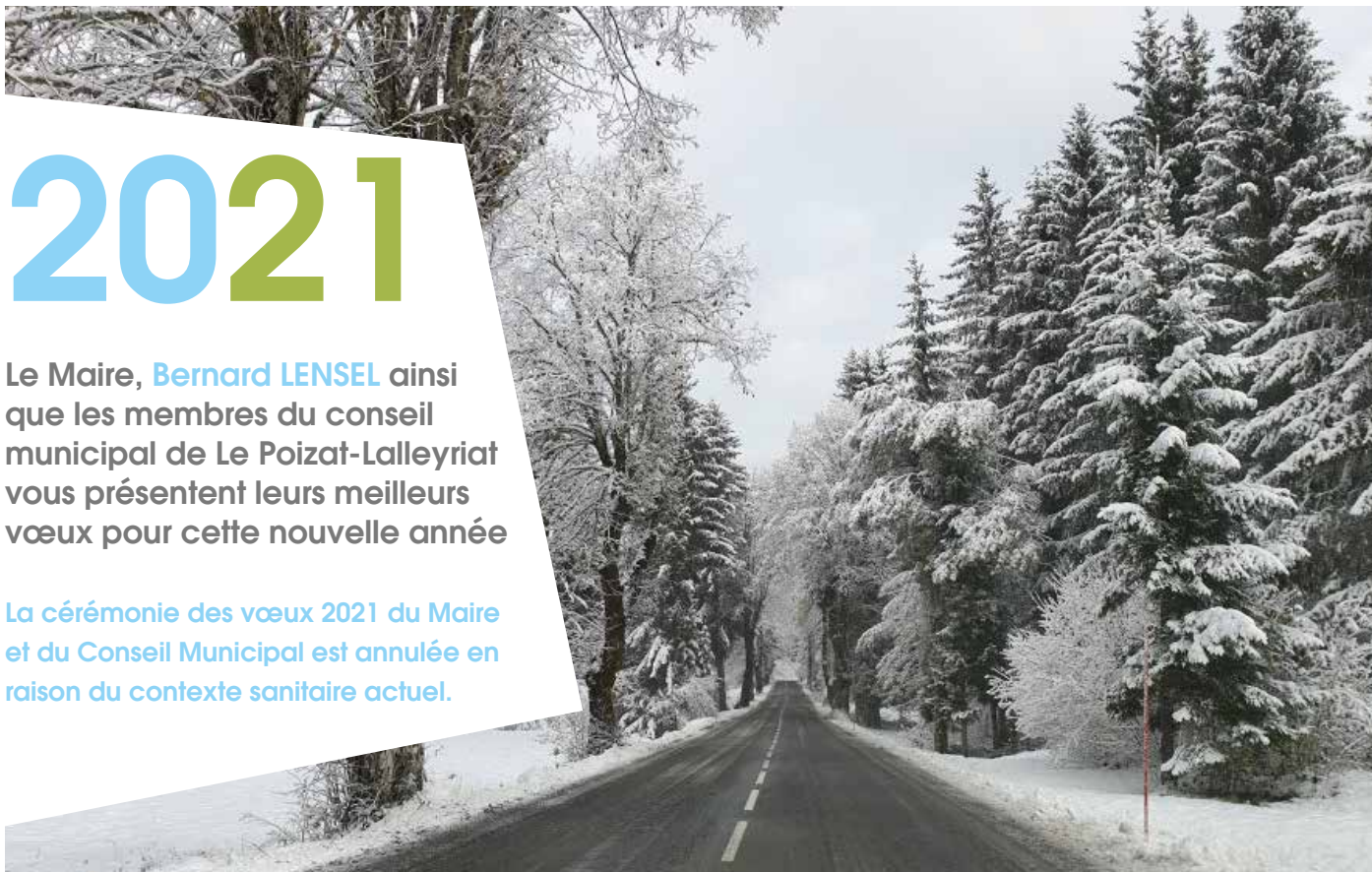


LES P'TITS ECHOS

HIVER
2020

N°8

LE JOURNAL DES HABITANTS DE LA COMMUNE
LE POIZAT-LALLEYRIAT



2021

Le Maire, **Bernard LENSEL** ainsi que les membres du conseil municipal de Le Poizat-Lalleyriat vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année

La cérémonie des vœux 2021 du Maire et du Conseil Municipal est annulée en raison du contexte sanitaire actuel.



Le mot du Maire

La parution des P'tits échos est partie intégrante de la vie de notre commune nouvelle et nous souhaitons la poursuivre lors de ce mois de décembre 2020.

Le nouveau conseil est en place depuis le 26 mai. Depuis les élections nous subissons la crise sanitaire et les confinements successifs. Malgré cela, dans le respect des consignes sanitaires, les services fonctionnent et nous avons pu nous organiser et nous adapter.

Ainsi, 3 adjoints au Maire ont charge respective des domaines social, environnemental et économique-financier. Leurs actions sont synthétisées par les autres membres du bureau municipal, Maire et Première adjointe, principalement, tandis que les deux Maires délégués sont investis dans la représentation de nos deux territoires constitutifs de la commune nouvelle.

Dans ce contexte difficile de crise sanitaire et d'insécurité, nous nous attachons à poursuivre les dossiers en cours. En outre nous devons gérer de nombreuses « embûches » qui se sont révélées à nous d'entrée de jeu (salle polyvalente, gestion du PLUiH* sur le terrain, travaux engagés au début de l'année, études à compléter, ...).

Au niveau de nos finances, nous avons fait faire l'analyse de l'état budgétaire de la commune que nous avons annoncé : notre situation actuelle est caractérisée par un fort endettement, lié aux importants projets engagés ces dernières années. Il nous appartient de trouver des solutions pour s'en sortir au mieux, mais il doit être signalé que nous sommes actuellement proches des 10% des communes les plus endettées du Département. Notre capacité à agir s'en trouve clairement amoindrie.

Cette situation doit nous conduire à une gestion très vigilante et raisonnée de la commune.

Nous espérons que 2021 sera une année plus sereine pour tous, que la reprise du chantier de la salle polyvalente, le déploiement de la fibre optique sur toute la commune, et les travaux qui contribuent à l'amélioration de notre quotidien se réaliseront dans de bonnes conditions.

Soyez certains que nous nous y attachons avec l'ensemble de l'équipe municipale dans un esprit constructif.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce P'tits échos, passez de bonnes fêtes de fin d'année malgré les conditions atypiques que nous connaissons. Gardons espoir en l'avenir, prenez soin de vous et de vos proches !

Bernard Linsel

SOMMAIRE

03
I Conseil Municipal

04
I Salle polyvalente

05
I Réseau fibre optique

07
I Cérémonie I Hommages

08
I Vie municipale I Commissions

13
I Etat civil

14
I Vie municipale I Associations

19
I Infos pratiques

Directeur de Publication
Bernard Linsel
Rédaction et photos :
présidents d'associations,
référents de commission,
bureau municipal

Imprimé par nos soins
HIVER 2020

*PLUiH : il s'agit du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avec un volet Habitat.

TROMBINOSCOPE CONSEIL MUNICIPAL



Bernard LENSEL
Maire Le Poizat-Lalleyriat



Louis BERTHET-BONDET
Maire délégué Le Poizat



Odile GOIFFON-COCHE
Maire déléguée Lalleyriat



Fabienne RICHARD
1^{ère} Adjointe



Emilie CAS-PAUGET
2^{ème} Adjointe



Gaëlle ALLOMBERT-GOGET
3^{ème} Adjoint



Véronique MAYOT
4^{ème} Adjointe



Clara ALOMBERT
Conseillère Municipale



Emmanuel ANDRÉ
Conseiller Municipal



Samuel BECOT
Conseiller Municipal



Ludovic GHERARDI
Conseiller Municipal



Marleen GONON
Conseillère Municipale



Raphaël JACQUIOT
Conseiller Municipal



Romain PERILLAT
Conseiller Municipal



Alain RAYNAUD
Conseiller Municipal



Christophe TISSERANT
Conseiller Municipal



Christine TRONCY
Conseillère Municipale



Bertrand VAILLOUD
Conseiller Municipal



Philippe VION-DURY
Conseiller Municipal

Salle Polyvalente

Un point sur la situation de la salle polyvalente vous avez été communiqué dans « Des nouvelles de la commune » diffusé fin juillet.

Il avait été précisé que les différentes parties impliquées travaillaient pour trouver une solution de réparation du désordre constaté au niveau de la charpente en raison d'une erreur de calcul du bureau d'études structures bois.

Pour mémoire 3 solutions avaient été évoquées avec les parties prenantes.

La première solution était de soutenir la charpente actuelle et par sous tension avec la mise en place d'une structure métallique.

La deuxième solution était de déposer la charpente actuelle et de la reconstruire avec les bons calculs.

La troisième solution était de déposer la charpente actuelle et de la remplacer par une charpente traditionnelle type lamellé collé.

L'équipe de maîtrise d'œuvre (architecte, bureaux d'études, ...), le bureau de contrôle et l'entreprise titulaire du marché ont travaillé pour fournir tous les éléments pour définir la solution à mettre en œuvre. Les experts d'assurance des bureaux d'études sont partie prenante.

Après s'être accordées dans un premier temps sur la deuxième solution qui était conforme à la commande initiale, les parties prenantes se sont finalement orientées vers la troisième solution (charpente traditionnelle) car elles n'étaient pas toutes convaincues de la faisabilité technique et de la mise en œuvre de la charpente innovante en résille.

A ce jour, tous les éléments techniques ont été étudiés. Le bureau de contrôle a validé la faisabilité technique du contenu de la solution (tant au niveau de la charpente que des fondations). Les discussions sont en cours entre experts d'assurance pour établir un protocole d'accord amiable qui définira les prises en charge financière de chaque partie prenante. L'intervention du conseil juridique pour guider la commune dans ces démarches et l'intervention d'un expert indépendant qui a fait une analyse impartiale de la situation se sont avérées bien utiles.

Nous espérons que l'accord amiable va pouvoir aboutir rapidement et que le chantier pourra reprendre en début d'année en fonction des aléas climatiques.

Dans l'état actuel nous ne disposons pas encore de calendrier précis.



Réseau fibre optique



Le déploiement du réseau de fibre optique sur l'ensemble de la commune est une priorité de l'équipe municipale. C'est la raison pour laquelle dès notre mise en place, nous avons œuvré auprès du SIEA (Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain). En effet, c'est le SIEA qui a compétence dans le département en la matière.

La fibre a été déployée partiellement sur la commune en 2007-2008. Cela n'a pas pu être fait sur tout le territoire de la commune en raison de différends avec Orange. Ces freins ont été levés depuis 2016-2017.

Les études pour déployer le réseau de fibre optique sur tout le territoire et remettre à niveau le réseau existant (nécessité de conforter le nombre de raccordement possible par endroit) sont en cours.

Actuellement l'entreprise Resonance mandatée par le SIEA effectue le relevé des boîtes aux lettres afin de dresser une liste exhaustive de tous les foyers et points de desserte. Cette liste prendra en compte les projets de création de logements à l'horizon 3-5 ans. La commune a demandé que celle-ci lui soit soumise pour avis. L'avant-projet détaillé devrait être finalisé pour la fin du printemps 2021, les études opérationnelles (d'exécution des travaux) pour le début d'été et les travaux devraient être réalisés à l'automne 2021.

La commune veille auprès du SIEA pour que ce calendrier soit respecté. Ce dossier fait l'objet d'une vigilance particulière.

A noter que le Moulin de Charix sera a priori alimenté à partir du réseau implanté sur la commune de Charix. Nous avons fortement insisté auprès du SIEA pour que le déploiement se fasse selon le même calendrier que l'ensemble de la commune, ce qui semble faisable compte tenu que la commune de Charix fait partie de la même programmation (2020) que notre commune.

L'accès à la fibre optique est indispensable pour pouvoir bénéficier d'un accès internet satisfaisant pour les habitants et l'attractivité de notre commune. Cela est d'autant plus vrai avec l'accélération du télétravail et de la visio, pour les étudiants et les professionnels notamment, en raison de la crise sanitaire.

La fibre optique qu'est-ce que c'est ?

La Fibre Optique est un fil de verre conduisant un signal lumineux codé ; elle permet de transporter à grande vitesse une grande quantité d'informations. Elle supporte un réseau de large bande passant par lequel peuvent transiter simultanément l'internet Très Haut Débit, la télévision, le téléphone.

La Fibre Optique est la technologie par excellence pour bénéficier d'un débit adapté à l'évolution des usages, aussi bien à la maison qu'en entreprises.

Rapidité

La Fibre Optique est la technologie la plus performante pour transporter des données à la vitesse de la lumière (300 000km/s). Cette rapidité Très Haut Débit se traduit par des temps de téléchargement quasi instantanés ou nettement réduits, pour un confort d'utilisation incomparable.

Symétrie

La Fibre Optique est la seule technologie à offrir des débits symétriques pour les échanges de données aussi bien en émission (upload) qu'en réception (download), ce que l'Adsl ne permet pas.

Simultanéité

La Fibre Optique permet la simultanéité des usages avec le principe du partage des débits sur plusieurs postes. Ainsi les utilisateurs profitent d'une connexion Très Haut Débit sur différents équipements connectés en même temps (ordinateurs, TV, tablettes, téléphones fixes...) avec une fluidité des échanges, sans affaiblissement ou perte de signal.

Fiabilité / Sécurité

Technologie de pointe : La Fibre Optique est un fil de verre extrêmement fin entouré d'une gaine protectrice. Ce support ne s'altère pas dans le temps, conserve ses propriétés physiques et reste insensible aux interférences extérieures (chaleur, haute tension, ondes...).

Quelques chiffres

260 millions €
pour terminer le déploiement du réseau dans le département de l'AIN.

360 lignes et 160 abonnements
existants sur la commune

643 lignes environ
lorsque la commune sera entièrement couverte.

Coupures électricité

Dès le mois de juin nous avons sollicité ENEDIS afin que nous soient précisées les mesures prises pour remédier aux coupures intempestives d'électricité sur notre commune. Après relance, nous avons pu rencontrer Mme COUDURIER, Interlocutrice privilégiée de la commune au sein d'Enedis, début septembre.

La commune est alimentée à partir du poste HTA* de Sylans via le Burlandier. Le tronçon de ligne qui pose problème est celui-ci situé entre le Burlandier et la Serra.

Afin de pouvoir alimenter la commune à partir d'un autre poste, un bouclage du réseau a été réalisé depuis le poste de Chanay via la Frasse pour sécuriser l'approvisionnement électrique de la commune. La commune a d'ailleurs sollicité ENEDIS car le câble traînait au sol en raison de poteaux défectueux. Les contacts ont été complexifiés du fait que cette zone soit située sur la commune du Haut-Valromey et dépende d'un autre secteur géographique ENEDIS. Les interlocuteurs sont différents et cela ne facilite pas la rapidité des actions : le câble vient d'être remis sur les poteaux dans ce secteur, après les multiples interventions que nous avons faites à ce sujet.

En complément du bouclage, des organes télécommandés ont été posés à différents endroits ce qui permet, à ENEDIS, dès qu'il y a une coupure de signalée, de faire des relances à distance et de localiser le secteur du problème. Avant il n'y avait qu'un organe de commande au Burlandier. Si la relance à distance ne fonctionnait pas les équipes étaient déployées sur le terrain et devaient aller tester, un par un, 21 postes pour localiser le problème. Désormais, avec les organes de commande situés à la Frasse et aux Narcisses, ENEDIS peut définir plus précisément la zone concernée par le problème. Si une intervention terrain est nécessaire, la zone géographique d'intervention pour les équipes est réduite et elles peuvent intervenir plus rapidement.

Par ailleurs, ENEDIS a pris la décision de réaliser le projet d'investissement de réfection de la ligne entre le Burlandier et la Serra. Cela fait l'objet d'études en cours. Les travaux devraient être réalisés fin 2021 - début 2022.

Nous avons soulevé la question de créer des lignes enterrées ; ENEDIS a rappelé que sa mission est la desserte en électricité et n'a pas le rôle de faire de l'esthétique.

En cas de coupure électrique, les abonnés doivent signaler le problème à partir du numéro de dépannage qui figure sur leur facture.

Il est rappelé que les personnes qui sont vitalement dépendantes d'une alimentation électrique, dites Personnes à Haut Risque Vital (PHRV), doivent faire une déclaration en Préfecture.

La commune souhaite mettre en place un plan général de secours. Aussi, toute personne qui ne relèverait pas du statut de PHRV précité, mais qui pourrait être mise en grande difficulté en cas de coupure électrique prolongée est invitée à se faire connaître en mairie.

* Haute Tension Électrique



Compteurs

Le déploiement des compteurs LINKY est programmé sur la commune en juillet 2021.



Linky est la nouvelle génération de compteurs électriques progressivement installés partout en France. Communicant, il permet la relève automatique, à distance, de la consommation électrique et apporte de nouveaux services aussi bien aux ménages qu'aux entreprises et aux collectivités. Enedis informera les propriétaires de l'intervention des techniciens 45 jours avant la date retenue.

Pour toute question, appelez le numéro vert Linky : 0 800 054 659

Cérémonie du 11 novembre

C'est en comité restreint et sous un épais brouillard que le Maire Bernard Lensel accompagné des Maires délégués, Adjoint, Chef de corps et Claude Petit, membre de l'Amicale des Anciens Combattants se sont recueillis sur les stèles du Moulin de Charix, de Lalleyriat et du Poizat. Michel Gherardi et Yvon Huyvaert les ont rejoints sur le site du Poizat Moments forts : nous n'oublions pas ceux qui ont donné leurs vies pour notre liberté.

« Pitié pour nous, forçats de guerre qui n'avions pas voulu cela, pour nous tous qui étions des hommes, et qui désespérons de jamais le redevenir. »

(Maurice Genevoix, Témoin emblématique de la Grande Guerre, côté français, Ceux de 14, 1949)

« Aux générations futures, je dirais : soyez les messagers de la paix... Soyez les passeurs de la mémoire de la Grande Guerre, car cette tragédie ne devra jamais être oubliée. Sinon elle risque de recommencer. »

(Charles Kuentz, dernier vétéran français de l'Armée Impériale de Guillaume II, 2005)



De la stupeur — — — — et une grande tristesse

voici ce que nous avons ressenti en apprenant la disparition de Raymond POUPON.

De la stupeur, car il a été très discret sur ses problèmes de santé, avec la pudeur et le courage qui l'ont toujours caractérisé. Une grande tristesse, parce qu'il s'est beaucoup investi humainement dans le fonctionnement de nos communes, avec ses qualités de gestionnaire et son dynamisme reconnu de tous.

Raymond POUPON a été le Maire de la commune de « Le Poizat », comme il aimait lui-même la nommer, de 2005 à 2014. Raymond a préparé le regroupement avec Lalleyriat et que cette commune nouvelle, créée en 2016 lui doit beaucoup !

Le fort investissement public de Raymond va le suivre, soyons en persuadés et il sera toujours des nôtres, car il aura fortement marqué nos territoires par son engagement pour la collectivité !

**Adieu Raymond, tu restes bien présent
avec nous, dans nos cœurs et nos esprits !**



Mme la Préfète nous a informés de la nomination d'Yvon Huyvaert comme Maire honoraire de notre commune nouvelle, Le Poizat-Lalleyriat.

Yvon Huyvaert s'est consacré de longue date à la gestion municipale et associative, successivement à Montréal-la-Cluse, puis au Poizat ; c'est sous son égide que le regroupement des deux communes, Le Poizat et Lalleyriat, a été réalisé. C'est donc avec plaisir et satisfaction que nous vous informons de cette décision, totalement justifiée, notamment par ce dernier fait !

Vie MUNICIPALE COMMISSIONS

COMMISSION FINANCE

Le nouveau conseil municipal a été installé le 26 mai, aussi, pour nous permettre d'appréhender la situation quoi de mieux que de regarder ce qui a été fait pour savoir ce qu'il reste à faire.

Pour ce faire, nous avons fait appel à la Direction Générale des Finances Publiques et ainsi bénéficier d'une expertise objective.

Une analyse financière simplifiée de 2016 à 2019, nous a été remise par Monsieur PRIORE, conseiller aux collectivités territoriales et pour une meilleure communication, nous avons également mis en place une visio conférence explicative le 16 novembre avec les membres du conseil municipal.

Pourquoi 2016 ? parce que c'est l'année de fusion des 2 communes et le point de référence.

Cette analyse laisse apparaître les points suivants :

Les ventes de bois représentent 1/3 de nos ressources mais se révèlent irrégulières et soumises aux aléas climatiques, aux coupes sanitaires et à la baisse significative des prix.

Les investissements entre 2016 et 2019 ont bondi de 181 %.

Les dépenses d'équipement et les dépenses consacrées au remboursement des annuités d'emprunt par habitant sont supérieures à la moyenne nationale : l'encours de la dette par habitant est de 1 412 € au-dessus de la moyenne nationale qui est de 610 €.

La situation financière de la collectivité s'est grandement fragilisée et nous devons nous montrer vigilant. Cela va nous conduire à limiter nos investissements au strict minimum sur la première moitié de notre mandat.

Nous allons travailler à l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI) sur une durée de 6 ans : cela consiste à lister tous les projets, estimer leurs coûts et établir des priorités.

Quoi qu'il en soit, la marge de manœuvre étant limitée et ne souhaitant pas aggraver le niveau d'endettement de la commune, nous ne ferons pas de promesses que nous ne pourrions tenir.

Nous reviendrons vers vous, pour vous faire part du travail et des décisions du conseil municipal dès que notre P.P.I. sera élaboré.

COMMISSION URBANISME

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUiH)

En préambule, il convient de préciser que le PLUiH relève de la compétence de Haut-Bugey Agglomération (HBA).

HBA a approuvé le PLUiH le 19 décembre 2019, le document est exécutoire (c'est-à-dire qu'il s'impose à tous) depuis le 2 mars 2020. Ainsi les PLU de Lalleyriat et du Poizat sont désormais caduques.

Le PUIH définit le développement et la planification du territoire pour une période de 10-12 ans et fixe les règles d'urbanisation. Ainsi, toute propriété est classée dans un zonage auquel correspond un règlement. Celui-ci détermine les activités autorisées dans la zone considérée et en fixe les règles.

Il convient de rappeler que le règlement doit être respecté, quel que soit le type de travaux réalisés, même si ceux-ci ne font pas l'objet de formalités d'urbanisme préalable (déclaration de travaux ou demande de permis de construire notamment).

Le PLUiH, même s'il est établi pour une dizaine d'années peut évoluer pour pouvoir être ajusté et adapté aux éventuels projets ou à un contexte évolutif.

Nous avons sollicité HBA pour savoir si une évolution était envisageable car nous pensons que la traduction du projet politique sur notre

territoire communal n'est pas optimale et qu'il se révèle un défaut de concertation manifeste avec les habitants, même s'il y a eu, sans aucun doute, beaucoup de travail en amont entre élus.

La réponse qui nous a été apportée par HBA, est qu'il n'est absolument pas envisageable de revoir le PLUiH avant 8 ans, HBA, ayant lancé la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Pourtant juridiquement rien ne s'oppose à mener simultanément la révision de ces deux documents de planification. De nombreuses intercommunalités le préconisent même, de façon à avoir une démarche interactive enrichissante.

Le gel des principales options de ce PLUiH, annoncé par notre intercommunalité est très préoccupant : avec un même niveau de développement quantitatif (60 logements sur 10 ans, environ), qui paraît dans l'absolu raisonnable pour notre commune nouvelle, il nous semble important de lier davantage les quartiers à bâtir aux services et aux capacités d'assainissement. Un meilleur équilibre entre Le Poizat et Lalleyriat est donc à trouver, tout en évitant à la fois la déprise des centres-bourgs et le renforcement de « quartiers dorloirs ».

Le caractère montagnard de notre commune nouvelle est bien à affirmer, mais sans négliger l'accès aux différents bassins d'emploi : les liaisons routières sont donc à conforter par des liaisons ferrées, afin d'assurer des accès pérennes avec Bourg en Bresse, Oyonnax et l'agglomération genevoise, dont l'accessibilité est un atout important pour le travail, notamment.

Aussi, nous allons poursuivre les échanges avec HBA pour faire entendre nos préoccupations et afin qu'elles puissent être prises en compte pour l'avenir de notre commune, mais aussi celui de l'ensemble du territoire.

Pour tout renseignement en urbanisme ou analyse en amont d'un dossier d'autorisation, veuillez adresser un mail à la mairie ou prendre RDV au 04 74 75 30 04 les lundis et jeudis.

COMMISSION ACTION SOCIALE ET ANIMATION

L'année 2020 restera marquée par cette situation inédite. La COVID 19 s'est invitée dans notre quotidien et nous sommes contraints de modifier nos modes de vie. Le confinement, les distanciations sociales, le port du masque sont tant de nouvelles habitudes à prendre pour nous permettre de vaincre cette épidémie et pouvoir nous retrouver à nouveau tous ensemble.

Les animations ont été annulées (chasse aux œufs des enfants pour Pâques, le Régalo-lac, ...) et les cérémonies officielles se sont déroulées à huit clos pour la sécurité de tous. Mais nous savons que les prochaines animations qui pourront avoir lieu seront de merveilleuses retrouvailles.

En cette fin d'année particulière, nous avons modifié nos actions auprès de nos aînés. Le repas n'étant pas possible, nous avons proposé un repas livré à domicile, le 19 décembre, élaboré par le traiteur Jordan de Valserhône ou un bon d'achat à valoir à l'épicerie le 2J. La commission d'action sociale et d'animation se tient à votre disposition.

COMMISSION FORÊT

Quelques mots sur notre forêt, son état sanitaire et les options envisagées.

Tout d'abord, nous avons réussi une vente de printemps avec des prix corrects compte tenu d'un cahier des ventes peu rempli. En effet, beaucoup de communes ont souhaité retirer leurs lots de bois, ce qui nous a permis de vendre tous les nôtres, même les invendus de l'année 2019. Nous avons donc décidé de nous concentrer sur les poches d'arbres scolytés et de ne pas proposer à la vente d'automne les lots de bois verts marqués à l'avance par l'ONF. De grosses coupes sanitaires sont en cours ou terminées au niveau des Combes (entre le tunnel du Peney et le Replat). Le manque certain en eau et les températures anormalement élevées ont favorisé la prolifération du scolyte. L'ONF estime que pour une gestion équilibrée de notre

forêt communale, le prélèvement annuel de bois doit être de 4 500 m³. Or, en 8 mois, suite à la coupe des arbres touchés par la maladie, nous en sommes déjà à 3 000 m³ avec les prix qui en découlent (En effet, les bois atteints par le scolyte sèchent et se vendent beaucoup chers que les arbres verts sains).

Des projets de plantation sont donc envisagés sur l'année 2021 dans les zones les plus touchées. Des subventions de l'Etat et de la Région vont être demandées à hauteur de 70% à 80%. Il sera donc important pour nous de s'en servir pour aider notre forêt qui est, et continuera de se trouver, en grande difficulté du fait du réchauffement climatique. Pour les habitants volontaires intéressés, une campagne de plantation encadrée par des professionnels sera mise en place. Une information sera faire en temps voulu.

En espérant que l'hiver permette de recharger les sols en eau et qu'une période de froid s'installe pour limiter les attaques d'insectes au printemps.

Des aménagements ont été réalisés, courant du mois de septembre, de sorte à pouvoir mettre à disposition des agents communaux un bloc sanitaire et un bureau, pour améliorer les conditions de travail et répondre aux exigences réglementaires.



Cimetière du Poizat

Les grilles d'évacuation d'eaux pluviales ont été réparées par les employés communaux et le portail a été entièrement rénové avec une peinture époxy par l'entreprise Emain.



Grilles d'évacuation d'eaux pluviales du village de Lalleyriat

Les grilles ont été relevées au niveau de la route par l'entreprise Petiot.

Accessibilité des églises

L'ensemble des travaux pour la mise aux normes Personnes à Mobilité Réduite a été achevé depuis octobre. Seulement quelques finitions

COMMISSION TRAVAUX ET BÂTIMENTS

Une démarche globale portant sur les travaux courants est engagée, en fonction des urgences qui ont été constatées.

Travaux réalisés et à venir Bâtiment technique au Replat



étaient restées en suspens. Suite à plusieurs relances, la société Eiffage vient de réaliser la finition devant l'église de Lalleyriat.



Entretien des routes et des chemins ruraux

L'enrobé projeté a été réalisé sur différentes routes communales afin de boucher les nids de poule. Plusieurs chemins ruraux ont été entretenus (bouchage des trous par compactage de 0/40 stérile).

Toit du bâtiment l'Étincelle

Le toit vétuste va être changé entièrement. Les devis sont réalisés et les travaux sont programmés dès les beaux jours du printemps

Pour maintenir notre patrimoine, des réflexions sont en cours

Plusieurs projets sont à l'étude afin de valider leur pertinence, leur faisabilité technique et financière notamment :

- **Les pistes forestières de la Charmette et de la Prairie** (entretien, curage des fossés, réparation des murs de soutènement et des ponts);

- **Le chauffage de l'église du Poizat** (remplacement car hors-service);

- **Le traitement des eaux usées** issues du secteur de la Brasserie «l'Étincelle» aux Granges et du Burlandier en relation avec HBA.

- **La réhabilitation des logements à l'ancienne école des Granges**, dont la commune est propriétaire et gestionnaire.

D'autres projets doivent également être étudiés : cœurs de village, extension du cimetière du Poizat, affectation des usages des bâtiments communaux pour les associations et leurs réhabilitations éventuelles, réfection du petit patrimoine (les fontaines, les fours...), réalisation d'abris pour les points de collecte des ordures ménagères, etc.

Au vu de la liste exhaustive des projets, un débat sera mené au sein du conseil municipal afin de définir les ordres de priorité.

Ainsi un plan pluriannuel d'investissement pourra être établi en fonction des plans de financement envisageables (éventuelles subventions) et des capacités financières de la commune.



COMMISSION SCOLAIRE

Rentrée scolaire 2020

Cette année nos enfants ont connu une rentrée particulière. Avec la crise sanitaire liée à la Covid-19, de nombreuses habitudes ont été modifiées ces dernières semaines avec notamment le port du masque à partir de 6 ans, le lavage des mains à de multiples reprises au cours de la journée ou encore l'application de la distanciation sociale (notamment sur les temps de cantine).

Malgré toutes les contraintes, la rentrée scolaire s'est bien déroulée.

L'école est composée de trois classes :

La classe de Petite, Moyenne et Grande Section avec 21 élèves, la classe de CP-CE1-CE2 avec 20 élèves, la classe de CM1-CM2 avec 18 élèves. Nous remercions le personnel communal, le personnel enseignant ainsi que les parents et les enfants pour leurs capacités d'adaptation et de résilience face à ces nouvelles mesures, très contraignantes, mais nécessaires dans la lutte contre l'épidémie.

Quelques changements au niveau du personnel communal : suite au départ de Christelle Chanal-Moguet, Sandrine Allombert-Goget, la remplace à temps plein. Nous souhaitons à Christelle une bonne continuation dans la réalisation de ses projets.

Au niveau de l'équipe pédagogique, nous souhaitons la bienvenue à Mme Cendrine Luce. Elle est l'enseignante des CM1 et CM2 en remplacement de Mme Emilie Genevet, qui est actuellement en arrêt maladie, et à qui nous souhaitons un bon rétablissement.

L'équipe municipale se tient aux côtés de l'équipe pédagogique afin de permettre le bon fonctionnement de l'école et le déroulement des sorties ou projets scolaires (piscine, école numérique, etc.).

Nous restons également à la disposition des parents au besoin.

Nous souhaitons à tous nos élèves, à tous les enseignants et personnels communaux une très bonne année scolaire.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Cette année fut inédite et particulière. L'activité associative de la commune a été fortement restreinte dès le mois de mars. Quelques manifestations et activités ont pu avoir lieu telles que la Tartiflette des Jeunes et le concours de belote du Sou des Ecoles. Depuis le mois de mars, plusieurs manifestations ont été annulées. Certaines ont pu quand même se dérouler en respectant les mesures sanitaires et les gestes barrières telles que la vente de pizzas/galettes par le comité d'animation, la vente de saucissons du Club des Caissees à Savon ou bien la vente de plants et la vente de galettes du Sou des Ecoles.

Depuis octobre, toutes les manifestations ont été annulées et cela jusqu'à la fin de l'année 2020. Espérons que la vie associative de la commune au cours de l'année 2021 pour s'organiser dans de meilleures conditions.

Prochainement, la commission de la vie associative va travailler en collaboration avec celle qui s'occupe de la gestion des bâtiments communaux afin de faire un point sur les locaux dont disposent la commune dans le but d'optimiser les espaces de stockage et rangement de chaque association en fonction de leurs besoins.

Il est demandé aux associations de remplir le dossier de demande de subvention et de le retourner en mairie avant le vendredi 15 janvier 2021. La commission vie associative se tient à votre disposition pour toute information.

COMMISSION SPORT ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Malgré le contexte sanitaire peu propice à l'organisation d'événements, nous avons eu la chance de bénéficier du passage sur notre commune de plusieurs manifestations sportives.

Le 08 Août le passage de la deuxième étape du tour de l'Ain (Lagnieu - Lélex Monts Jura) longue de 141 kms pour 3159 m de dénivelé positif où

les bénévoles de la commune étaient présents pour assurer la sécurité de tous durant cette journée.

Le week-end du 22 août se déroulait l'ULTRA 01, trail longue distance au départ d'Oyonnax avec cette année un parcours très sélectif pour les 1350 participants réunis sur l'ensemble des distances proposées. La course reine (165 kms pour 7000 m de dénivelé positif) était de passage au plan d'eau de Lalleyriat, qui encore cette année, était un lieu de ravitaillement et de passage des relais. A cette occasion également les bénévoles de la commune mais aussi des coureurs locaux étaient sur place. Les retours de l'organisation se sont montrés très positifs et notre commune sera certainement concernée par l'édition 2021 programmée les 18, 19 et 20 juin.

Enfin, en partenariat avec Haut Bugéy Agglomération et le pôle du plateau d'Hauteville, une requalification des circuits de VTT est en cours et de nouveaux tracés seront mis en place début 2021 afin de permettre à tous les pratiquants, quel que soit leur niveau, de découvrir les chemins et sites remarquables de notre commune.

ACTUELLEMENT, NOUS DISPOSONS DE 4 CIRCUITS AU DÉPART DU PARKING D'IZARIAT (RUE DES CLAIRMONTELLLES).

1 boucle verte repérée circuit N°11
de 5 km pour 130m de dénivelé
(accessible à tous)

1 boucle bleu repérée circuit N°10
de 11 km pour 237m de dénivelé.

1 boucle rouge repérée circuit N°9
de 18 km pour 529m de dénivelé.

1 boucle noir repérée circuit N°8
de 30 km pour 800m de dénivelé.

Tous ces circuits sont consultables sur le plan situé au départ et sur le site internet www.bugeyvelo.com/fr/circuits/vtt_bugey_ain/

Toutes les remarques et idées sont les bienvenues pour découvrir et faire découvrir nos terrains de jeux !

ETAT CIVIL 2020



NAISSANCES

GELATO Hector, le 7 janvier
JACQUIOT Mélanie, le 29 février
TRENTEAUX Mattéo, le 10 mars
ELYAKOUDI Bilel, le 17 mars
AGEDA Sinan, le 11 mai
BOSSÉ Nina, le 1 juin
ANDRÉ Jolene, le 5 juin
MALBRANQUE Clara, le 17 août
PICHON Manon, le 21 août
GHERARDI Tiago, le 16 septembre
RUET Soline, le 4 octobre
RIGHETTI Romy, le 14 octobre

MARIAGES

GAUTHIER Patrice et BARBIER Dominique,
le 24 janvier
TOURNIER Loïc et TAVERNIER Alison, le 29 février

DECES

VERMEULEN-COTTON Sylvie, le 10 mars
HUSSON Jean, le 2 juin
POUPON Raymond, le 4 septembre
FRAQUE Daniel, le 18 octobre
FRAQUE Odile, le 9 novembre
ANCIAN Louis, le 21 novembre

VIE MUNICIPALE ASSOCIATIONS

CAISSES À SAVON

L'année 2020 a été une année particulière pour tous et la discipline de la caisse à savon n'y a pas échappé. Aucune course n'a été organisée durant cette saison, une saison blanche a vite oublié. La fédération ayant suspendu le contrat d'assurance, nos jeunes n'ont même pas pu effectuer quelques séances d'essai. Nous croisons les doigts pour retrouver une activité sportive normale au printemps 2021 pour retrouver la compétition après l'automne 2019.

COMITE DE FLEURISSEMENT ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Au cours de notre assemblée générale de février 2020, nous devions préparer notre vente de bugnes, mais notre effectif bien réduit ne pouvait assurer la confection et la vente. Une décision difficile à prendre pour la première fois depuis février 2005, l'action a été annulée.

Notre activité a été bien réduite cette année, pour cause de covid19.

Nous nous sommes retrouvés fin mai pour les diverses plantations en jardinières, en pots ou en pleine terre. (1200 plants).

Nous avons acheté de nouveaux bacs plastique avec réserve d'eau, pour remplacer les bacs en bois hors d'usage.

L'arrosage automatique remis en place à Lalleyriat (mairie et ancienne cure) a bien fonctionné. Suite aux travaux d'aménagement aux abords de l'Eglise du Poizat, le système d'arrosage a été refait.

Le souci d'arrosage reste toujours sensible sur certains points, surtout quand les fontaines ne coulent plus.

Début octobre, nettoyage et rangement d'automne. Pour les travaux les plus lourds nous avons sollicité l'aide des employés communaux. Merci à la Municipalité.

Nous avons également planté quelques vivaces devant l'Eglise et la Mairie du Poizat,



Vente de saucisson du mois d'octobre

Notre effectif est pour l'instant stable en espérant que cette longue période d'arrêt ne fasse pas trop de mal.

Nous remercions la population du Poizat - Lalleyriat pour son accueil lors de notre vente de saucissons au début du mois d'octobre. Un évènement qui sera probablement renouvelé au printemps !

des annuelles compléteront ces parterres au printemps.

A noter, quelques incivilités, fleurs arrachées, retournées dans les pots et la disparition de jardinières.

Le comité de fleurissement a besoin de renouveau. Il y a un an je le disais déjà, les forces s'épuisent et s'amenuisent. Il faut un souffle nouveau pour faire du bon travail.

Un bureau sera à mettre en place lors de l'A.G. de février 2021.

Il n'est pas nécessaire d'avoir la main verte, vous pouvez toujours être utile.

Le Comité de Fleurissement vous souhaite d'agréables moments en cette fin d'Année.



COMITÉ D'ANIMATION

Année morose pour l'animation de notre village.



En raison de la pandémie, toutes nos manifestations furent annulées ou fortement impactées.

La vente de saucissons cuits, de pains et de soupe de courge, au bénéfice du téléthon 2019 s'est déroulée normalement, sous le préau de l'école par un temps clément et a généré 893 euros pour la recherche médicale contre les myopathies.

Pour cette année 2020, cette manifestation conviviale s'est résumée à une urne à l'épicerie 2J de notre village, pour que chacun puisse y déposer un don. Jacqueline, toujours de bonne volonté, nous a été précieuse pour cette action.

Le premier confinement n'a pas permis d'organiser la ronde des fours : traditionnelle randonnée entre les 3 fours de la commune, cuisson et vente des gratins, rôtis et pommes au four.

Fin août, la fête patronale s'est réduite à une vente de pizzas et de galettes cuites au four de Lalleyriat et au four des Granges où avait lieu la vente à emporter.

Le Comité s'occupe également d'organiser des cours de yoga sur la commune : cours de viniyoga, concentration et intériorisation. Ils sont dispensés par Martine Berthier, professeure diplômée et concernent 15 participants pour cette saison. Ces cours ont lieu le mardi de 19h à 20h quand les conditions sanitaires le permettent. Nous remercions la commune de nous fournir la salle.

Malgré tous ces reports et contre temps, les bénévoles et les adhérents sont restés motivés et c'est avec une grande satisfaction que nous avons vu le bureau s'étoffer avec la

participation de nouvelles personnes. Samedi 25 juillet, nous avons organisé l'Assemblée Générale de l'association et voici la composition du nouveau bureau :

Présidente : Christine Troncy,
Vice-Président : Stéphane Thomas,
Trésorier : Benoît Jacquot,
Membres Actifs : Raphael Becot, Fabien Magon, Mathieu Vion-Dury, Christophe Tisserant, Rémy Manchon, Renault Charvin.

Les bénéfices de l'association permettent d'acheter du matériel, utilisable aussi par toutes les autres associations de la commune qui nous en font la demande. Grâce à la subvention de la commune et à nos bénéficiaires, nous avons pu acheter un ballon éclairant, des enrouleurs, une machine à hot dog...d'autres achats sont en cours de réalisation.



ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE POIZAT

Cette année 2020, la COVID 19 aura eu raison de notre espoir de pouvoir rencontrer nos adhérents et nos agriculteurs dans le cadre de l'Assemblée Générale Annuelle. Celle-ci est reportée.

au printemps 2021, dès que les conditions seront favorables.

Stéphane ROUMAT, chef de corps, et Jérémy HODENT

ASSOCIATION DES JEUNES

Comme vous le savez, l'année 2020 touche à sa fin et non sans regret. Cette année fut pour toutes et tous une année particulière qui restera probablement gravée dans nos mémoires. L'association, qui après presque 20 ans de bons et loyaux services, s'est vue cette année pour la première fois, ne faire que deux manifestations sur les 7 habituelles en raison de la COVID-19. Un mélange de déception et de nostalgie touche chacun des membres qui en font partie. Cependant, nous espérons que l'année à venir sera une ère nouvelle, qui nous permettra de faire vivre le village où nous pourrons donner de la joie aux habitants et ainsi faire perdurer cette tradition qui anime l'esprit de chacun d'entre vous.

Pour rappel, l'association est ouverte à tous les habitants de la commune âgés de 15 ans révolu. C'est avec plaisir que nous accompagnerons tous les nouveaux membres qui aimeraient faire partie de notre superbe équipe !

C'est avec beaucoup d'émotion, que l'association des jeunes du Poizat-Lalleyriat vous souhaite à tous une bonne fin d'année 2020. Prenez soin de vous et de vos proches.



CPINI

Placés sous l'autorité de M. Le Maire, et depuis le 1er avril dernier sous le commandement du Lieutenant Stéphane ROUMAT, les 18 femmes et hommes du Centre de Première Intervention ont réalisé une cinquantaine d'interventions au 25 novembre 2020 allant du nid de guêpes au feu d'appartement.

Cette année est très particulière en raison de la crise sanitaire qui engendre une adaptation opérationnelle en adéquation permanente avec l'évolution de cette pandémie.

Toujours à la recherche de nouveaux volontaires, une équipe chaleureuse est prête à vous accueillir à partir de 16 ans.

Les membres de l'associations des jeunes



ASSOCIATION SPORT ET NATURE

Notre association continue de proposer à ses adhérents des sorties à but sportif, culturel et cours de fitness.

En septembre 2019, sortie « cyclo » à Chanaz (Haute-Savoie), ponctuée par un pique-nique au lac de BARTERAND, puis visite du moulin à huile. 15 personnes ont fait le déplacement dont certaines sans vélo.

En janvier 2020 nous étions 19 chez Jehanne de la Ferme Bertrand pour un week-end raquettes, sans raquettes.

Nous avons débuté par une randonnée dans la combe de Merlogne, samedi après-midi.

Au programme du dimanche matin, cours de skating et travail de la technique par Denis Reynaud pour certains / balade à pied pour d'autres puis tournoi de tir à la carabine - laser

pour tous avec peu de neige et beaucoup de rires !

Nous avons terminé ce week end autour d'une fondue et testé un ancien jeu de société « Conessor ».

En 2020, Sport et Nature compte 31 adhérents dont 10 participent assidument aux cours de fitness dispensés par Alain Simon, qui a fait preuve de souplesse pour rattraper certains cours. **Pour pallier l'arrêt des cours de fitness durant le confinement Alain a mis en ligne une vidéo d'exercices, que vous pouvez consulter sur le site :**

www.marche-nordique.nw-evolution.com

Les cotisations 2020/2021 :

La cotisation annuelle est fixée à 15€

Supplément pour le fitness : 75€

Pour tous renseignements : 0632023401

SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves qui œuvre de concert avec la municipalité et l'équipe enseignante pour l'épanouissement des enfants. L'école du village comprend 59 élèves répartis en 3 classes multi-niveaux. Cela concerne 40 familles du village. Mais aussi grands-parents, tantes, oncles, voisins, amis... Tout le monde a dans son entourage un enfant scolarisé au village. Le Sou des écoles organise donc diverses manifestations sur la commune dont l'objectif est double : tout d'abord récolter des fonds pour financer les activités et sorties des élèves dans le cadre scolaire ; ensuite participer activement à la vie locale et le dynamisme du village en organisant des manifestations ouvertes à tous.

Lors de l'Assemblée Générale du 13 octobre, un nouveau Bureau a été élu pour l'année 2020-2021. Deux membres très actifs du Sou depuis de nombreuses années nous ont quitté cette année : Magali SANTON, Présidente et Alexandre BISIAUX, Trésorier. En effet, le propre des enfants c'est de grandir et de quitter l'école pour poursuivre leur scolarité au Collège... Nous saluons leur implication sans faille et leur bonne humeur à toute épreuve !

Hermine DELAHAYE, présidente et Heidi LE GALL



Le nouveau Bureau est composé de 12 membres actifs avec notamment Hermine DELAHAYE pour Présidente, Annick MAIRE, Secrétaire et Heidi LE GALL, Trésorière. La nouvelle équipe est très dynamique et reste mobilisée malgré le contexte sanitaire délicat qui a conduit à l'annulation de plusieurs manifestations. Leur première action ? Une vente de chocolats de Noël qui a remporté un franc succès grâce à l'implication de tous ! Un grand merci pour votre soutien !

Le Sou des écoles espère vous retrouver tous très vite pour de nouvelles manifestations. Au programme de l'année 2021 : belote le 7 février, carnaval le 20 mars, vente de plants le 22 mai, vente de galettes le 5 juin et fête de l'école le 19 juin.

Toute l'équipe vous transmet ses meilleurs vœux de fin d'année 2020.

INFOS PRATIQUES ASSOCIATIONS

Amicale sapeurs-pompiers	Bernard JACQUIOT	bm.jacquot@gmail.com	0607346384
Association Foncière Pastorale Libre			
Le Poizat	Geneviève PONCET	ninou.poncet@wanadoo.fr	0474753814
Lalleyriat	Pascal BECOT		0474753013
Association des Jeunes	Nicolas MACHUT	machutnicolas@gmail.com	0607718199
Centre Sportif du Haut Bugey	Samuel BECOT	becot.paysagiste@wanadoo.fr	0474753004
CHABAD'A chez Valérie GARCIA	Jean-Philippe VALLA	valoupoiz@hotmail.fr	0675608320
Club 4X4 Raid 2000 Organisation	Alain COUTURIER		0474753080
Club de Caisses à Savon	Laurent LUGAND	lulu.carole@sfr.fr	0607764242
Club Le Châtelet	Denise ALLOMBERT BLAISE	joseph.allombert@orange.fr	0474753333
Comité d'animation	Christine TRONCY	tronchristine@hotmail.fr	0695261604
Comité de Fleurissement	Pierrette HUYVAERT	pieryvon@orange.fr	0474753081
Racing Team Chrono	Philippe LAVALETTE	lavalette.philippe@wanadoo.fr	0474753228
Racing Team Le Poizat	Jean-Noël PACI	rhp@orange.fr	0474753694
R.M.O Racing	Maxime RIZZO	oceanerighetti@hotmail.fr	0638449373
Ski Club du POIZAT	Matthieu VEIGNEAU	mj.veigneau@yahoo.fr	
Société de chasse Le Poizat	Cédric CHANAL-MOGUET		0474753033
Société de chasse Lalleyriat	Antoine DA SILVA		0688013548
Sou des écoles	Hermine DELAHAYE	soudesecoles01130@gmail.com	0768030133
Sport & Nature	Marie- Rose CORBY	mrfcorby@orange.fr	0632023401
Association des reines du Poizat	Florent JACQUIOT	lebagnelet@hotmail.fr	0674668647

AGENDA MANIFESTATIONS 2021 (sous toute réserve)

JANVIER

17/ Grand Prix du Poizat, circuit la Cua – Ski Club

FEVRIER

05/ Nocturne ski au plan d'eau – Ski Club

06/07 Retordica – Col de cuvery

07/ Concours de belote – Sou des écoles

10/ Nocturne Patin à glace au plan d'eau
Comité d'animation

13/ Tommiflette - Association des jeunes

MARS

06 et 07/ Vente de bugnes Comité fleurissement

20/ Carnaval – Sou des écoles

AVRIL

24/ Vente de galettes/pizzas – Association des jeunes

MAI

01/ Fête des fours – Comité d'animation

09/ Brocante – Association des jeunes

Du 18 au 20/ Ultra Trail 01

22/ Vente de plants – Sou des Ecoles

JUIN

05/ Vente de galettes – Sou des Ecoles

19/ Fête de l'école

21/ Fête de la musique - Association des jeunes

26/ Repas champêtre – Amicale de pompiers

JUILLET

03/ Régal au lac

30/31/01 Intervillages – Association des jeunes

AOUT

28/29/ Fête du village – Comité d'animation

SEPTEMBRE

11/ Vente de brioches – Association des jeunes

12/ Course de caisse à Savon

OCTOBRE

09/ Choucroute/Fête de la bière

Association des jeunes

NOVEMBRE

20/ Vente de Pizzas – Sou des Ecoles

DECEMBRE

04/ Téléthon

*Toutes ces activités/manifestations dépendent du contexte actuel et de l'évolution de la crise sanitaire du Covid-19. Des modifications sont susceptibles d'être effectuées.

INFOS PRATIQUES SERVICES



Commerce multiservices/bar - petite restauration/tabacs - Relais poste	ZJ - Jacqueline PUVILLAND - 323 la Traversée - 0474769116
Restaurants	Relais Les Sapins - Régis DESTABEL - 156 Route de Genève - 0474755241 La Cascade du moulin - Odile GOIFFON - 15 Route de Genève - 0474490371
Pain à l'ancienne & pizzas	Éric SABOUL - 10 Combe à Viar - 0781681213 - Vente PIZZAS le jeudi soir
Fromages, Crèmerie, Fruits et Légumes	Philippe JACQUIOT-VION-BROUSSAILLE - 55 Route de Retord- 0684412816
Camping	«Les Closets» Léon BERTHET-BONDET -321 Les Crêts Moguet - 0474753119
Chambres d'hôtes	La Poizatine - 75 Lot. Le Chardonnay - Mr et Mme HUYVAERT - 0474753081
Gîtes, meublés de tourisme	361 La Traversée - Nicole LEFEUVRE - 0474753224 En Pleine Nature - 145 Les Clairmontelles - Agnès GODARD - 0611172714 La Ravarette - 149 La Ravarette -Christophe REYMOND - 0651218302 L'Herbe d'Or - Le Sougey - 253 Rue du Sougey - Hervé CLERC - 0469193118
Gîtes, meublés de tourisme	Sous les tilleuls - Jeanine LE PECQ - 0474753163 83 La Bief à la Dame - Claude PETIT - 0474753680 Champ Couty - Robert BESNARD - 0549373297
Auberges collectives	La Fruitière - La Traversée - Hélène GRASSET - 0474753683 Eco-centre de Ressourcement Izariat - 55 Les Clairmontelles - 0428300075
Tipi En Pleine Nature	145 Les Clairmontelles - Agnès GODARD - 0611172714
Activités sportives / loisirs	145 Les Clairmontelles - Agnès GODARD - 0611172714 70 Rue du Haut-Crêt - Alain SIMON - 0698221908
Gestion de patrimoine	Emain et Fille patrimoine - Jean-Michel et Julia EMAIN - 68 rue de la Batteuse - 0474753673
Taxi	Eric AUGIER - 96 Champ Couty - 0609733768
Transporteur	SB trans - BURDET- 2582 Route de Genève - 0450483162
Brasserie	L'étincelle - Erwan BERNARD - 131 Les cornes à collet - 0638359402
Station service - Mécanique	MEUNIER SARL - 867 Route de Genève - 0474755183
Revêtements sols et murs	Yvon LACHANCE - 616 rue de l'ariette - 0634113833
Electricien	Olivier PATRICE - 453 rue La Millière - 0428847483 - 0687702779
Paysagistes	BECOT paysagiste - 150 rue de la Batteuse - 0474753286 VERNOUX Thomas Espace Verts - 512 route du Plateau - 06 48 27 31 42
Menuiseries Bois et PVC	RB - Raphaël BECOT - 142 rue Champ Perrolet - 0786179407
Fabrication d'objets en bois	Monsieur du bout de Bois - Yves PERILLAT - 283 route du Rocher - 0681454047
Terrassement	Philippe LAVALETTE - LP Aménagements - 161 Le Crêt du Haut -0617140013
Travaux forestiers	SARL Allombert frères - 106 Route du Plateau - 0632791987
Agriculteurs	GAEC Gentiana : Romain PERILLAT - Eric DEBERTOLIS - 757 route du Rocher GAEC Label Granges : Florent JACQUIOT - 341 Les crêts Moguet - 0674668647 Ferme du Clos Devant - 567 Les Cornes à Collet - Alexis PERROUD - 0676785995
Forêt	Agent ONF - Sébastien GARDONI - 0632791987 - sebastien.gardonidonf.fr
Coiffeuse	Le 315 - Mélina BETEMPS - 315 route du rocher - 0469203520
Tournée de commerçants	Fromager mardi après-midi
Massages et bien-être	Zita SANCHEZ - 179 rue Champ Perrolet - 0672745511 Oriane ORLANDINI - 246 Cret de Bramafan - 0670709560
Garde d'enfants	Chantal CHANAL-MOGUET - 553 La Traversée - 0774753033 Nathalie POPILLE - 15 Le Crêt du Haut - 0474753062

Site internet : www.lepoizat-lalleyriat.com

Mairie Le Poizat-Lalleyriat
495 route du Plateau
01130 LE POIZAT-LALLEYRIAT

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
9H00 à 12H00		9H00 à 12H00	
14H00 à 17H00		14H00 à 17H00	

Possibilité d'être reçu sur rendez-vous en dehors des heures de permanence

Vous pouvez aussi contacter la mairie

- par téléphone au 04 74 75 30 04
- par courriel : mairie.lepoizatlalleyriat@gmail.com

L'ensemble de la municipalité accueillent, sur rendez-vous, les administrés qui souhaitent les rencontrer. Pour un rendez-vous, il convient de s'adresser au secrétariat de mairie.

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF

Pascale DOMINI Secrétaire de mairie
Mylène VUAILLAT Adjointe administrative

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Sandrine ALLOMBERT-GOGET, entretien des locaux, encadrement cantine et bus
Colette CHANAL, entretien des locaux, encadrement cantine
Valérie DUFLOT, ATSEM, responsable garderie
Catherine JACQUIOT-VION-BROUSAILLE, encadrement cantine
Erwan PICHON, adjoint technique
José PORTAS, agent de maîtrise

ÉCOLE ROBERT MORETTI

294 La Traversée
01130 Le Poizat-Lalleyriat

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8h30 à 11h30	8h30 à 11h30	8h30 à 11h30	8h30 à 11h30
13h30 à 16h30	13h30 à 16h30	13h30 à 16h30	13h30 à 16h30

Téléphone : 04 74 75 32 06

Courriel : ecole.lepoizat@gmail.com

LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Émilie GENEVET, directrice, professeure des CM1 et CM2
Alexa DEPOLLIÉ, directrice par intérim, professeure des petites, moyennes et grandes sections maternelles
Coralie PEREIRA, professeure des CP, CE1 et CE2
Cendrine LUCE, professeure remplaçante des CM1 et CM2
Emilie ASSIE, professeure remplaçante des CP, CE1 et CE2
Nicolas BERMOND, intervenant musical

Garderie tous les jours d'école de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h20.
Cantine tous les jours d'école de 11h30 à 13h20.

SAPEURS-POMPIERS

Stéphane ROUMAT, chef de corps C.P.I.N.I Le Poizat-Lalleyriat
Courriel : cpini.poizatlalleyriat@gmail.com

Collecte des ordures ménagères tous les jeudis matin

DÉCHETTERIE www.hautbugey-agglomeration.fr